



Forum: Autour de WD

Topic: Droit d'auteur et de licence

Subject: Re: Droit d'auteur et de licence

Posté par: Totof

Contribution le : 7/3/2006 16:12:18

Re,

Si vous voulez faire le suivi et l'évolution de votre application, il vous faudrait un statut juridique genre indépendant ou SARL. En ce qui concerne la vente vous pouvez par exemple définir un prix de vente du logiciel, le faire revendre par l'autre société moyennant un % sur le prix de vente du logiciel.

Bon dév.,

Totof